

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE ORIENTALE
DISTRICT DE L'ITURI
TERRITOIRE DE MAHAGI

ATTESTATION D'EXISTENCE N°324/ 045/BUR/A.T./MGI/2014

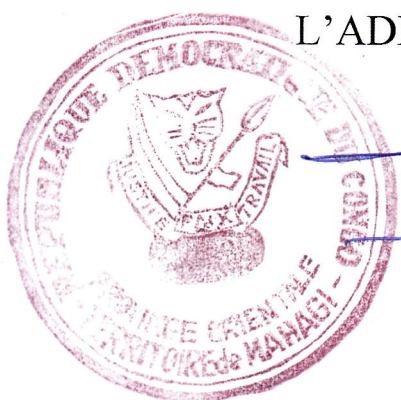
Je soussigné Monsieur Jean-Bosco NGAMUBIEM ESESE, Administrateur de Territoire de Mahagi y résidant, atteste par la présente qu'à Nioka, dans le Groupement qui porte le même nom, chefferie des Panduru en Territoire de Mahagi,

Existe une Organisation non gouvernementale, apolitique et sans but lucratif dénommée « ITURI AMUKA » qui veut dire « ITURI LEVE-TOI » « ITAM » en sigle.

A cet effet, il est demandé à tous les services de l'Etat qui ont parmi leurs attributions : l'organisation et l'encadrement de la population notamment le Service de Titre Foncier et celui de Développement Rural d'apporter leurs assistances d'ordre technique à cette Association non Gouvernementale afin qu'elle poursuive et atteigne sans ennui majeur, les objectifs qu'elle s'est assignés. .

Fait à Mahagi, le 26 /05/2014

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE



Jean Bosco NGAMUBIEM ESESE